

02.04.2025 – 11:00 Uhr

Pénurie de logements: les entrepreneurs sonnent l'alarme: il faut agir!

Zurich (ots) -

Au vu des derniers chiffres sur le manque de logements, la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) tire la sonnette d'alarme. La Suisse se dirige tout droit vers une pénurie. Les entrepreneurs exigent des mesures ciblées pour accélérer la construction. Pour construire plus de logements, il est essentiel d'avoir suffisamment de main-d'oeuvre qualifiée disponible. Le secteur principal de la construction propose des conditions de travail attractives: les salaires de l'artisanat les plus élevés d'Europe, le maintien intégral du pouvoir d'achat et une retraite anticipée à partir de 60 ans assainie. Pour s'assurer de pouvoir disposer de la main-d'oeuvre qualifiée dont elle a besoin, la branche a fait un pas dans la bonne direction en misant avec succès sur une nouvelle offre de formation initiale et continue adaptée à la réalité du terrain.

Lors de sa conférence de presse annuelle, la SSE a présenté les chiffres les plus récents sur l'activité de construction et les salaires:

Pénurie de logements en Suisse: la SSE se bat pour accélérer les constructions

En Suisse, la construction de logements ne peut pas suivre la cadence de la demande élevée. En dépit d'un volume de construction nominal de près de 7,5 milliards de francs par an, l'enquête actuelle de la SSE sur la conjoncture dans la construction montre qu'en termes réels (corrigés des prix), le nombre de logements construits est loin d'être suffisant pour couvrir les besoins. Pour l'année 2025, on prévoit la construction de 42 000 logements neufs, c'est-à-dire bien trop peu pour faire face au besoin annuel d'environ 50 000 logements supplémentaires calculé par l'Office fédéral du logement (OFL). Conséquence de cette évolution: le nombre de logements vacants continue à baisser, et pourrait passer en dessous de 1,0% (moyenne nationale). Cela ne fait qu'aggraver le manque de logements et risque d'étendre bientôt à la Suisse entière la situation de pénurie critique que les grandes villes connaissent déjà depuis des années. La sonnette d'alarme est tirée. Mais au lieu de corriger les mauvaises incitations existantes, la politique mise sur encore plus de réglementation. La SSE demande donc des mesures urgentes pour accélérer la construction de logements. Il faut maintenant passer la vitesse supérieure.

1. Des procédures de planification et d'autorisation plus rapides: accélération des procédures et limitation des recours aux intérêts dignes de protection de l'auteur de l'opposition
2. Modification des bases de l'aménagement du territoire: relèvement des coefficients d'utilisation et réduction des distances à la limite
3. Pesée des intérêts transparente entre la construction de logements et la protection du patrimoine: repenser l'application directe de l'ISOS et donner la même pondération aux deux intérêts

Le secteur principal de la construction est celui qui verse les plus hauts salaires de l'artisanat

Le secteur principal de la construction joue un rôle clé dans la lutte contre la pénurie de logements. Afin d'attirer la main-d'oeuvre spécialisée dont nous avons besoin de toute urgence pour construire de nouvelles habitations, notre branche propose des conditions de travail attractives. Les faits sont éloquentes: le secteur principal de la construction verse les salaires de l'artisanat les plus élevés d'Europe, et les entrepreneurs entendent les préserver. À l'automne 2024, les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour augmenter forfaitairement les salaires de 1,4% pour tous les salariés. Les entreprises sont allées plus loin. L'enquête sur les salaires 2025 de la SSE établit qu'en janvier 2025, les salaires du personnel CN ont augmenté en moyenne de 1,7%. Les entreprises ont donc accordé des augmentations de salaire de 0,3 point supérieures à ce que les partenaires sociaux avaient négocié. Près de la moitié des entreprises ont même donné plus de 2% d'augmentation. Un travailleur non qualifié gagne ainsi d'emblée près de 5 250 francs par mois (sur 13 mois), tandis qu'un maçon diplômé avec au moins trois ans d'expérience gagne 6 400 francs. Depuis 2019, les salaires ont augmenté de 7,5% au total, ce qui fait que le secteur principal de la construction a nettement plus renforcé le pouvoir d'achat que l'économie suisse dans son ensemble. Par ailleurs, les entrepreneurs se sont déclarés disposés à relever de 0,5 point les cotisations patronales destinées à la retraite à 60 ans pour les porter à 6%, ce qui permet d'assainir et d'assurer la retraite à 60 ans dans la construction.

Une offre de formation initiale et continue attrayante: 10% d'apprenti/es en plus

Le secteur de la construction propose une offre de formation initiale et continue renouvelée, au plus près de la

réalité du terrain, qui a déjà conduit à une augmentation du nombre d'apprenti/es. En 2024, 722 apprenti/es ont entamé le cursus classique pour devenir maçon/ne CFC. Ce qui représente une hausse de 10% par rapport aux deux années précédentes. D'autre part, 156 personnes ont commencé la formation de maçon/ne dans le cadre d'un apprentissage écourté ou d'une formation de rattrapage visant une certification professionnelle pour adultes. Cet effort soutenu dans le domaine de la formation initiale et continue est indispensable. En effet, une étude de la SSE sonne l'alerte: tout indique qu'en 2040, il manquera 5 600 ouvriers/ouvrières qualifié/es dans le secteur principal de la construction. Le secteur a apporté sa réponse via le masterplan "Formation professionnelle 2030" de la SSE. Grâce à des refontes complètes des cursus, la SSE est en mesure de proposer une formation initiale moderne, une formation continue améliorée, et renforce ainsi la fidélité au secteur afin de couvrir les besoins croissants en professionnel/les bien formé/es. Après une phase intense de clarification des besoins auprès de tous les acteurs importants de la branche, ce travail commence maintenant à porter ses fruits.

Informations complémentaires:

[Présentation](#)

[Exposés](#)

[Conjoncture dans la construction](#)

[Enquête sur les salaires](#)

Contact:

Pascal Gysel, porte-parole SSE
Tél. 058 360 77 06, pascal.gysel@entrepreneur.ch

Jacqueline Theiler, cheffe Communication
Tél. +41 58 360 76 42, jacqueline.theiler@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100930169> abgerufen werden.